



# galeries d'art

## soutien à la publication

**| Le soutien aux galeries d'art contemporain / publication** du Centre national des arts plastiques (Cnap) peut être accordé pour l'édition imprimée, par une galerie commerciale d'art contemporain, d'un catalogue d'exposition, d'un livre d'artiste ou d'une monographie consacrée à un artiste, ou à un collectif d'artistes, français ou étranger(s) contractuellement lié(s) à cette galerie.

**La publication doit faire l'objet d'une diffusion en France, être tirée à 500 exemplaires minimum et être publiée en français et dans une seconde langue.**

Les demandes doivent concerner des ouvrages dont la publication est prévue **dans un délai d'un an** à compter de la date de la commission.

**La commission se réunit deux fois par an.**

Sont concernées les disciplines suivantes

- arts décoratifs
- création sonore
- design
- design graphique
- dessin | estampe | gravure
- installation
- nouveaux médias
- peinture
- performance
- photographie
- sculpture
- vidéo

### **| Qui peut déposer une demande ?**

Le soutien à la publication s'adresse aux galeries commerciales d'art contemporain de statut privé (S.A., S.A.R.L., E.U.R.L., S.A.S., ...). L'activité de ces galeries, domiciliées en France, doit être principalement le commerce, la diffusion et la promotion d'œuvres d'art contemporain. Elles doivent disposer d'un lieu d'exposition permettant d'accueillir les œuvres des artistes et le public de manière professionnelle et permanente.

**Une galerie peut solliciter deux demandes de soutien aux galeries d'art contemporain (première exposition/publication) par an : deux demandes au cours d'une même session ou une demande à chacune des deux sessions.**

**Une galerie peut déposer une demande de soutien à la publication en coédition avec un éditeur privé, dans la mesure seulement où la participation financière de la galerie est supérieure à celle de l'éditeur.**

Ne sont pas recevables les ouvrages

- pour lesquels l'aide demandée au Cnap excède 50 % du budget prévisionnel du projet
- pour lesquels la participation financière de la galerie est inférieure à la participation financière d'un éventuel coéditeur
- distribués gratuitement
- pour lesquels une participation financière pour la fabrication ou la diffusion est demandée aux artistes et/ou aux auteurs
- ayant déjà reçu un avis défavorable de la commission

Ne sont pas recevables les demandes émanant

- d'une galerie d'art qui n'est pas r gle avec ses engagements contractuels vis- -vis du Cnap
- de personne physique
- d'une structure dont le financement est majoritairement public ( tat et/ou collectivit s territoriales)

## | Qui peut vous conseiller avant de constituer le dossier de demande ?

**Marianne Revoy** | cheffe du service du soutien   la cr ation  
Courriel | marianne.revoy@culture.gouv.fr | T l. : 01.46.93.99.69

**Marie-H l ne de Sande** | charg e du dispositif de soutien aux galeries d'art contemporain  
Courriel | marie-helene.desande@culture.gouv.fr | T l. : 01.46.93.99.70

## | Comment constituer le dossier de demande ?

Le dossier de demande est constitu  des quatre sous-ensembles suivants

### 1 | Le formulaire (en double exemplaire) imp rativement renseign  et sign 

#### 2 | Dossier artistique

- une pr sentation du projet d'ouvrage (dans la limite d'une page dactylographi e)
- le ou les manuscrits, un r sum  ou une note d'intention concernant la partie r dactionnelle de l'ouvrage
- une maquette ou une pr maquette de l'ouvrage
- 5 photographies l gend es illustrant le projet d'ouvrage (format papier)
- le *curriculum vit e* et un portfolio de l'artiste ou du collectif impliqu  dans le projet
- l'attestation par la galerie de son lien professionnel avec l'artiste (une copie du contrat entre l'artiste et la galerie)
- dans le cas d'un collectif, une liste nominative des artistes et un justificatif de l'indivision du groupe
- liste des artistes repr sent s par la galerie
- le *curriculum vit e* du ou des auteur(s)
- une copie du ou des contrat(s) d'auteur(s)
- le *curriculum vit e* du graphiste
- une copie du contrat du graphiste (s'il y a lieu)

#### 3 | Dossier administratif

- dans le cas d'une co dition avec un  diteur priv , la copie du contrat de co dition mentionnant les contributions financi res de chacune des parties
- les devis HT dat s et sign s pour tous les postes de fabrication de l'ouvrage
- en cas de cofinancement, les justificatifs et les engagements  crits des partenaires
- la copie de l'acte de cr ation (extrait Kbis)
- un relev  d'identit  bancaire (RIB)
- l'accus  de r ception compl t  (document joint au formulaire)
- une enveloppe suffisamment affranchie en vue du retour du dossier

#### 4 | Dossier num rique (CD-R, DVD-R ou cl  USB)

- 5 photographies l gend es illustrant le projet d'ouvrage (format JPEG)
- la pr sentation du projet
- une maquette ou une pr maquette de l'ouvrage (format PDF)
- le ou les manuscrit(s), un r sum  ou une note d'intention concernant la partie r dactionnelle de l'ouvrage
- le *curriculum vitae* et un portfolio de l'artiste ou du collectif

## | Quand et o  d poser la demande ?

### | 1 re session

Date de d p t des dossiers | **du 6 au 10 novembre 2017 inclus**  
Date de la commission | le 9 janvier 2018

### | 2 me session

Date de d p t des dossiers | **du 30 avril au 4 mai 2018 inclus**  
Date de la commission | le 19 juin 2018

La demande peut être déposée (de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 du lundi au vendredi) ou envoyée à l'attention du directeur du Cnap, avant le terme de la date de dépôt de dossier (le cachet de la Poste faisant foi), à l'adresse suivante

Centre national des arts plastiques  
Service du soutien à la création  
Tour Atlantique – 1, place de la Pyramide  
92911 Paris La Défense

## | Qui contacter pour le suivi de la demande ?

**Marie-Hélène de Sande** | chargée du dispositif de soutien aux galeries d'art contemporain  
Courriel | [marie-helene.desande@culture.gouv.fr](mailto:marie-helene.desande@culture.gouv.fr) | Tél. : 01.46.93.99.70

## | Quelle est la procédure de sélection ? Qui décide des attributions ?

Les demandes sont instruites par le service du soutien à la création puis examinées par les membres de la commission nationale consultative composée de quatre membres de droit : le directeur du Cnap (président de la commission), un représentant du comité d'orientation et de prospective du Cnap, le directeur général de la création artistique et le chef de l'inspection de la création artistique ; ainsi que huit personnalités qualifiées dans le domaine de l'art contemporain dont trois galeristes nommés sur proposition du Comité professionnel des galeries d'art .

La liste des membres de la commission est consultable sur le site internet du Cnap : [www.cnap.fr](http://www.cnap.fr)

Après examen des demandes et délibérations, la commission nationale consultative formule un avis sur chaque projet. Pour les demandes ayant reçu un avis favorable, elle propose au directeur du Cnap l'attribution d'un soutien. La commission peut également proposer l'ajournement ou l'irrecevabilité d'une demande. Le directeur du Cnap décide de l'exécution de ces propositions et fixe le montant du soutien attribué.

## | Quels sont les critères d'évaluation de la demande ?

La commission attache une importance particulière aux critères suivants

- qualité artistique du projet et pertinence de la démarche artistique
- capacité du porteur de projet à en organiser l'économie
- cohérence entre le projet et les moyens mis en œuvre pour sa réalisation
- pertinence du budget : cohérence du budget et justification au regard de devis précis, impact du soutien demandé sur la faisabilité du projet et participation financière de la galerie pour la réalisation du projet

## | Comment sont communiqués les résultats ?

Les résultats de la commission sont communiqués exclusivement par courrier non motivé signé par le directeur du Cnap.

## | Comment sont retournés les dossiers ?

Les dossiers sont retournés par courrier dans l'enveloppe transmise par le demandeur à cet effet.  
Les galeristes peuvent venir récupérer leur dossier au Cnap en prenant rendez-vous avec le service.

## | Quelles sont les suites pour le bénéficiaire ?

Le soutien du Cnap est attribué en un seul versement, après visa du contrôleur financier. Une convention est établie entre le Cnap et le bénéficiaire après notification de l'aide financière. Elle précise les modalités de son versement et les engagements contractuels du bénéficiaire.



**Centre national  
des arts plastiques** | soutien à la création | 2018

Le Centre national des arts plastiques  
a pour mission d'attribuer des soutiens  
ponctuels aux artistes et aux professionnels  
intervenant dans le champ  
de la création contemporaine

**Artistes** | soutien à une recherche/production artistique

**Artistes** | soutien exceptionnel aux artistes

**Auteurs, théoriciens et critiques d'art** | soutien à la recherche en théorie et à la critique d'art

**Photographes documentaires** | soutien à la photographie documentaire contemporaine

**Restaurateurs d'art** | soutien à la recherche en restauration et en conservation d'œuvres d'art contemporain

**Éditeurs** | soutien à l'édition imprimée et numérique

**Galleries d'art** | soutien aux galleries d'art contemporain - première exposition / publication

**Galleries d'art** | avance remboursable pour la production par une galerie d'art contemporain d'une œuvre originale

**Galleries d'art** | soutien aux galleries d'art contemporain pour une participation à une foire à l'étranger

**Maisons de production** | soutien aux maisons de production - Image/mouvement

Ces soutiens sont accordés par le Centre national des arts plastiques sur proposition de commissions nationales consultatives.  
Le Centre national des arts plastiques est un établissement public administratif du ministère de la Culture, placé sous la tutelle de la Direction générale de la création artistique.

Une documentation spécifique sur les procédures d'attribution de ces différents soutiens est disponible sur le site [www.cnap.fr](http://www.cnap.fr)



**Centre national des arts plastiques**

Pôle création

Service du soutien à la création

Marianne Revoy, cheffe du service

Tour Atlantique – 1, place de la Pyramide

92911 Paris La Défense

Tél. | 01 46 93 99 50

Fax | 01 46 93 99 79

[www.cnap.fr](http://www.cnap.fr)



# galeries d'art publication

n° dossier | réservé au Cnap |

**| 1<sup>ère</sup> session**

Date de dépôt des dossiers : **du 6 au 10 novembre 2017 inclus**

Date de la commission : le 9 janvier 2018

**| 2<sup>ème</sup> session**

Date de dépôt des dossiers : **du 30 avril au 4 mai 2018 inclus**

Date de la commission : le 19 juin 2018

**Artiste** | \_\_\_\_\_

**Titre de l'ouvrage** | \_\_\_\_\_

**Galerie** | \_\_\_\_\_

Dénomination sociale (si différente du nom de la galerie) | \_\_\_\_\_

Adresse | \_\_\_\_\_

Code postal | \_\_\_\_\_ Ville | \_\_\_\_\_

Région | \_\_\_\_\_ Tél. | \_\_\_\_\_

Site internet | \_\_\_\_\_

Statut juridique |  SA  SARL  EURL  SAS  autre (préciser) | \_\_\_\_\_

Date de création de la galerie | \_\_\_\_\_

Nom du responsable | \_\_\_\_\_  Mme  M.

Fonction | \_\_\_\_\_ Courriel | \_\_\_\_\_

cocher cette case si vous souhaitez être informé de l'actualité du Cnap

**Correspondant dans la galerie** | \_\_\_\_\_  Mme  M.

Fonction | \_\_\_\_\_

Tél. | \_\_\_\_\_ Courriel | \_\_\_\_\_

Pour l'année en cours, quel est le nombre d'expositions prévues par la galerie ? | \_\_\_\_\_ le nombre de publications ? | \_\_\_\_\_

Liste des artistes représentés par la galerie | \_\_\_\_\_

La galerie participe-t-elle à des foires d'art contemporain ? si oui, lesquelles ? | \_\_\_\_\_

**Artiste** | \_\_\_\_\_ (dans le cas d'un collectif, rubrique à remplir par le représentant)

Pseudonyme | \_\_\_\_\_  Mme  M.

Date de naissance | \_\_\_\_\_ Nationalité | \_\_\_\_\_

Adresse | \_\_\_\_\_

Code postal | \_\_\_\_\_ Ville | \_\_\_\_\_

Région | \_\_\_\_\_ Pays | \_\_\_\_\_

Tél. | \_\_\_\_\_ Courriel | \_\_\_\_\_

Site internet | \_\_\_\_\_

**Domaine** | cocher une seule case correspondant à la dominante de la pratique de l'artiste |

- |                                       |  |                                       |                                    |
|---------------------------------------|--|---------------------------------------|------------------------------------|
| <input type="radio"/> arts décoratifs | <input type="radio"/> design graphique           | <input type="radio"/> nouveaux médias | <input type="radio"/> photographie |
| <input type="radio"/> création sonore | <input type="radio"/> dessin   estampe   gravure | <input type="radio"/> peinture        | <input type="radio"/> sculpture    |
| <input type="radio"/> design          | <input type="radio"/> installation               | <input type="radio"/> performance     | <input type="radio"/> vidéo        |

**Résumé du projet de l'ouvrage** | joindre par ailleurs une note dactylographiée d'une page maximum | \_\_\_\_\_

---



---



---



---



---

Nom du ou des auteur(s) | \_\_\_\_\_

Nom du ou des graphiste(s) | \_\_\_\_\_

**Données techniques de l'ouvrage** |

Langues du texte | \_\_\_\_\_

Nombre de pages | \_\_\_\_\_ Nombre de signes | \_\_\_\_\_

Nombre d'illustrations | \_\_\_\_\_ Noir et blanc | \_\_\_\_\_ Couleur | \_\_\_\_\_

Format | \_\_\_\_\_ Tirage total | \_\_\_\_\_

Coût de revient unitaire | \_\_\_\_\_ Prix public | \_\_\_\_\_

Date de parution | \_\_\_\_\_ ISBN | \_\_\_\_\_

**Dans le cas d'une coédition** | joindre par ailleurs le contrat de coédition |

Nom de l'éditeur | \_\_\_\_\_

Correspondant dans l'organisme | \_\_\_\_\_  Mme  M.

Contact | \_\_\_\_\_

## Diffusion de l'ouvrage |

Nombre d'exemplaires réservés à l'artiste | \_\_\_\_\_ à/aux auteur(s) | \_\_\_\_\_

Nombre d'exemplaires pré-vendus | \_\_\_\_\_ diffusés à la vente | \_\_\_\_\_

Nombre d'exemplaires en diffusion gratuite | hors ceux réservés à l'artiste et/ou à l'auteur | \_\_\_\_\_

Diffusion de l'ouvrage | diffuseur associé, salon, autre | \_\_\_\_\_

## Budget prévisionnel |

### IMPORTANT |

- l'aide demandée auprès du Cnap ne peut dépasser 50% du budget total
- le total des recettes doit être égal au coût total HT des dépenses
- joindre les devis HT datés et signés pour tous les postes de fabrication de l'ouvrage
- joindre les engagements chiffrés des partenaires éventuels

<b>Dépenses</b> en euros HT (arrondir à l'euro supérieur)	<b>Recettes</b> en euros (arrondir à l'euro supérieur)
<p><b>1. Droits et/ou rémunérations</b></p> <p>auteur(s)   _____</p> <p>graphiste(s)   _____</p> <p>traducteur(s)   _____</p> <p><b>s/s total</b>   _____</p> <p><b>2. Fabrication</b></p> <p>maquette   _____</p> <p>travaux photographiques   _____</p> <p>impression   _____</p> <p><b>s/s total</b>   _____</p> <p><b>3. Autres dépenses *</b>   _____</p> <p><b>TOTAL des dépenses</b>   _____</p>	<p><b>1. Cnap (aide demandée)</b>   _____</p> <p><b>2. Collectivité(s) territoriale(s) **</b>   _____</p> <p><b>3. Partenariat(s)***</b>   _____</p> <p><b>4. Apport de la galerie</b>   _____</p> <p><b>5. Apport d'un éventuel coéditeur</b>   _____</p> <p><b>TOTAL des recettes</b>   _____</p>

\* autres dépenses, préciser (droits de reproduction, etc.)

---



---



---

\*\* détailler les financements des collectivités territoriales et préciser si ces financements sont acquis ou en cours

---



---



---

\*\*\* détailler les partenariats (montants des exemplaires pré-vendus, mécénat, etc.) et préciser si ces partenariats sont acquis ou en cours

---



---



---



## Engagement du demandeur |

Je, soussigné(e), | \_\_\_\_\_  
déclare avoir pris connaissance des conditions de recevabilité et des éléments du dossier à fournir et m'engage à y souscrire.

## Liste des pièces à fournir impérativement |

### 1 | Le formulaire (en double exemplaire) impérativement renseigné et signé

#### 2 | Dossier artistique

- une présentation du projet d'ouvrage (dans la limite d'une page dactylographiée)
- le ou les manuscrits, un résumé ou une note d'intention concernant la partie rédactionnelle de l'ouvrage
- une maquette ou une prémaquette de l'ouvrage
- 5 photographies légendées illustrant le projet d'ouvrage (format papier)
- le *curriculum vitæ* et un portfolio de l'artiste ou du collectif impliqué dans le projet
- l'attestation par la galerie de son lien professionnel avec l'artiste (une copie du contrat entre l'artiste et la galerie)
- dans le cas d'un collectif, une liste nominative des artistes et un justificatif de l'indivision du groupe
- liste des artistes représentés par la galerie
- le *curriculum vitæ* du ou des auteur(s)
- une copie du ou des contrat(s) d'auteur(s)
- le *curriculum vitæ* du graphiste
- une copie du contrat du graphiste (s'il y a lieu)

#### 3 | Dossier administratif

- dans le cas d'une coédition avec un éditeur privé, la copie du contrat de coédition mentionnant les contributions financières de chacune des parties
- les devis HT datés et signés pour tous les postes de fabrication de l'ouvrage
- en cas de cofinancement, les justificatifs et les engagements écrits des partenaires
- la copie de l'acte de création (extrait Kbis)
- un relevé d'identité bancaire (RIB)
- l'accusé de réception complété (document joint au formulaire)
- une enveloppe suffisamment affranchie en vue du retour du dossier

#### 4 | Dossier numérique (CD-R, DVD-R ou clé USB)

- 5 photographies légendées illustrant le projet d'ouvrage (format JPEG)
- la présentation du projet
- une maquette ou une prémaquette de l'ouvrage (format PDF)
- le ou les manuscrit(s), un résumé ou une note d'intention concernant la partie rédactionnelle de l'ouvrage
- le *curriculum vitae* et un portfolio de l'artiste ou du collectif

Je déclare, par ailleurs, assurer la responsabilité des pièces confiées au Cnap et ne saurais rendre celui-ci responsable en cas de perte, vol ou dégradation du dossier.

Fait à | \_\_\_\_\_

Le | \_\_\_\_\_

Signature du responsable de la galerie





**Centre national  
des arts plastiques | soutien à la création | 2018**

Inscrire dans le cadre ci-dessous vos coordonnées postales

**Affaire suivie par |**  
**Marie-Hélène de Sande**  
marie-helene.desande@culture.gouv.fr  
Tél. | 01 46 93 99 70

**n° dossier** (réservé au Cnap)

**18** |     | \_\_\_\_\_

**Paris** | le \_\_\_\_\_

## Accusé de réception

Le service du soutien à la création accuse réception de votre dossier de demande de **soutien aux galeries d'art contemporain / publication**, pour le projet intitulé |

---

**NB | Cet accusé de réception n'atteste pas de la recevabilité de votre demande.**

**Centre national des arts plastiques**  
Pôle création  
Service du soutien à la création  
Marianne Revoy, cheffe du service  
Tour Atlantique – 1, place de la Pyramide  
92911 Paris La Défense  
Tél. | 01 46 93 99 50  
Fax | 01 46 93 99 79  
[www.cnap.fr](http://www.cnap.fr)